

## Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

### 1. Intitulé du module : Formation pratique 4

2021-2022

Code : BSc – S.SF.370.1094.F.18      Type de formation :     Bachelor     Master     MAS     CAS     Autre

Niveau :     Module de base     Module d'approfondissement     Module avancé     Module spécialisé     Autre : ...

Type :     Module principal     Module lié au module principal     Module facultatif ou complémentaire     Module à option

Caractéristique :  Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle :     Module sur 1 semestre     Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres     Semestre de printemps     Autre : ...

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 7

Langue principale d'enseignement

Français     Allemand     Italien     Anglais     Autre

### 3. Pré-requis

Avoir validé le module     avoir suivi le module     Pas de pré-requis     Autre :

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Compétences visées

##### Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

##### Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme :
- 2. Rôle de communicatrice
- 3. Rôle de collaboratrice :
- 4. Rôle de manager :
- 5. Rôle de promotrice de la santé (Health Advocacy) :
- 6. Rôle d'apprenantes et de formatrices
- 7. Rôle de professionnelle

##### Objectifs généraux d'apprentissage

- Appréhender la santé de la femme aux différents âges de la vie, et plus spécifiquement en périnatalité en prenant en compte les développements socio-économiques de l'environnement,
- Appréhender la santé du fœtus, du nouveau-né et du nourrisson,
- Développer une gestuelle de base étendue permettant l'accompagnement des situations périnatales dans une perspective de maintien de la physiologie,
- Développer la clinique obstétricale spécifique à chaque situation en prenant en compte les développements techniques de l'obstétrique,
- Maîtriser les interventions professionnelles courantes
- Combiner des savoirs multiples et contextualisés
- Appréhender la complexité propre aux situations périnatales.
- Appréhender la vulnérabilité dans tous les secteurs obstétricaux
- Appréhender le nouveau rôle professionnel
- Développer la collaboration interprofessionnelle

### 5. Contenus et formes d'enseignement

#### Contenus

Le temps de formation pratique se déroule selon le cursus de chaque étudiant-e et selon les choix personnels en :

- Consultations d'obstétrique

- Prénatal, grossesse à risque
- Salle de naissances,
- Post-partum,

Les périodes de formation pratique se déroulent en institution hospitalière et en contexte de cabinet de sage-femme indépendante

#### Modalités pédagogiques

- Accompagnement pédagogique à raison de 20% par période de formation pratique,
- Articulation de la période de formation pratique autour du contrat pédagogique tripartite,
- Autoévaluation journalière sur le document ad hoc
- Evaluations journalières orales et écrites avec les professionnelles du terrain,
- Evaluation formative courte dans certaines institutions : HUG, HRC, EHC, HNE, Maison de naissances La Roseaie
- Evaluation formative écrite sur les temps de formation pratique de 5 semaines et plus,
- Evaluation sommative écrite en fin de période de formation
- Les horaires sont de 40 heures par semaine, de jour, de nuit et de week-end
- Les fériés sont accordés par les services accueillant les étudiants
- Exploitation des situations professionnelles en retour de formation pratique
- Mise à jour du recensement d'actes EU

#### 6. Modalités d'évaluation et de validation

##### Modalités d'évaluation

Oral                       Ecrit                       Pratique                       Théorique

##### Modalités de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

- Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la note E à l'évaluation
- Le module n'est pas validé et l'étudiant est en répétition si la note obtenue est F

#### 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible                       Pas de remédiation possible

##### Répétition

La dernière version du descriptif de module fait foi en cas de répétition

- Modalités de répétition Participation au module pour une durée égale et dans un contexte superposable à la période de FP échouée
- Modalités d'évaluation de la répétition :  Identique à l'évaluation du module  Autre :
- Délai pour l'évaluation de la répétition : Année académique suivante (entrée en conditionnelle en 2<sup>ème</sup> année)
- La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec)
- En cas d'échec, l'étudiant·e est en échec définitif

#### 8. Remarques

L'étudiant·e se conforme aux règlements en vigueur dans les différents lieux de formation pratique

La présence en formation pratique est obligatoire. Si absence sur un temps égal à 10%, l'étudiant·e devra compenser par une période de formation pratique d'une durée équivalente à son absence durant la période de formation en cours. Si absence sur une durée égale ou supérieure à 20%, l'étudiant·e est tenu de refaire la totalité de la période de formation pratique.

#### 9. Bibliographie principale

- Règlements formation bachelor HES-SO
- Dispositif de la formation pratique, (novembre 2003), Delémont : HES-SO
- Plan d'études – cadre 2012 des filières de formation
- Loi du 01.09.2019 sur la santé publique, canton de Vaud
- Loi 80/155/CEE du Journal officiel des communautés européennes
- Formation pratique : généralités et spécificités du programme, Filière sage-femme HESAV, Lausanne
- Contrat pédagogique tripartite, (juillet 2008), Delémont : HES-SO
- Développement des compétences en stage, Filière sage-femme HESAV, Lausanne
- Critères pour le choix d'un stage, Filière sage-femme HESAV, Lausanne
- Liste des lieux de stage, Document Commun Filière Sage-femme, version en cours sur internet
- Formation pratique : modalités d'évaluation des compétences professionnelle durant la formation
- Document d'évaluation finale des compétences, (version 2012), Delémont : HES-SO
- Notation ECTS, formation pratique
- Evaluation continue journalière, Document Commun\_FilièreSage-femme\_Evaluationjournalière\_AOG\_FSA\_2012
- Recensement du nombre d'actes effectués pendant la formation, DocumentCommun\_FilièreSage-femme\_RecensementActes\_AOG\_FSA\_20.09.2020
- Tenue du personnel & Hygiène au travail, Hospices-CHUV/DG/DRH/DI-DG\_Personnel\_Tenue\_Hygiène V1.0 du 25 janvier 2006
- Secret médical, Hospices-CHUV, 1<sup>er</sup> mai 1989
- Dossier vaccination HESAV et lieux de formation pratique

#### 10. Enseignants

Fabienne Salamin, Praticien formateur, Equipe enseignante pour l'accompagnement pédagogique

**Nom du responsable de module :** Fabienne Salamin

Descriptif validé le 19 Octobre 2021

Par : Claire de Labrusse

